



Ce document rassemble les différentes mesures mises en place par Louise Lapierre Danse pour l'opération de ses camps de jour en contexte de Covid-19.

Toutes les informations énumérées ci-bas sont sujet à changement. Des mises à jour seront faites régulièrement afin de suivre les instructions gouvernementales.

Dernière mise à jour : 1^{er} mars 2021

NOTRE ENGAGEMENT

La santé et la sécurité du personnel et des participants demeurent notre priorité. Louise Lapierre Danse s'engage à respecter l'ensemble des consignes émises par la santé publique.

DIRECTIVES PRINCIPALES APPLIQUÉES

Port du masque obligatoire : Selon les directives gouvernementales, toute personne (12 ans et plus) entrant dans nos installations devra porter un masque. Cependant, jusqu'à avis contraire, le masque pourra être retiré durant les cours de danse. Il faudra le remettre pour chaque déplacement dans l'école, en dehors du local.

Distanciation physique : Assurer un espace de 1 mètre entre les participants et de 2 mètres entre les participants et le personnel. Organiser l'environnement physique favorisant le maintien de cette distance entre tous les individus.

Limitation des contacts physiques : Réduire au minimum les contacts directs et indirects entre les individus notamment en programmant des activités et des jeux limitant le partage de matériel non désinfecté entre les participants (ballons, balles, crayons, pinceaux, ciseaux, déguisements, etc).

Mesures d'hygiène : Appliquer et faire respecter rigoureusement les règles sanitaires dont le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel, de l'ameublement et des installations sanitaires et les routines d'hygiène individuelle, dont le lavage des mains des participants et du personnel.

Activités extérieures : Intégrer des activités extérieures dans la programmation et respecter le nombre maximum de participants permis par local pour respecter la distanciation physique.

MESURES D'AJUSTEMENT ET MESURES SANITAIRES

Accueil des participants :

- L'accueil du matin se fera entre 8 :30 et 9 :00. (Pour le moment, avec les exigences actuelles, nous ne sommes pas en mesure d'offrir un service de garde à l'été 2021. Tous nos clients seront avisés si la situation change.)
- Les enfants devront attendre avec leur parent à l'extérieur de la porte d'entrée en faisant la file commençant sur l'avenue Mont-Royal et se prolongeant sur la rue Garnier, tout en respectant la distance de 2 mètres indiquée par des repères au sol. Un préposé à l'accueil muni d'une visière et d'un masque invitera les participants et leurs parents à se désinfecter les mains et à attendre leur tour pour se rendre à la réception. Les entrées seront donc contrôlées afin de ne pas dépasser un nombre de 6 clients à la fois.
- Une fois entrés dans l'école, l'enfant et son parent devront se diriger à la réception équipée d'écrans protecteurs et devront s'assurer que l'inscription de l'enfant soit bien complétée (informations, fiche médicale, paiement, etc).
- Un membre de l'équipe LLDanse accompagnera l'enfant et son parent vers le studio désigné pour son groupe. L'enfant devra apporter avec lui ses effets personnels dans un sac à dos identifié dont sa boîte à lunch identifiée et une bouteille d'eau identifiée.
- Le parent devra ensuite quitter par la sortie de secours arrière en suivant les indications.

Notes : Un seul accompagnateur sera autorisé à entrer avec l'enfant pour l'accueil. Les salles de toilettes ne seront pas accessibles pour les accompagnateurs. Il est fortement recommandé que chaque participant s'assure d'être allé à la toilette avant son arrivée au camp afin de limiter l'utilisation de nos salles de toilettes. Pour l'accueil du mardi au vendredi, si le parent le souhaite, l'accompagnateur pourra laisser l'enfant entrer seul dans l'école. Par contre, les enfants devront être accompagnés durant l'attente à l'extérieur. Louise Lapierre Danse ne peut assurer la surveillance des participants en dehors de ses studios au moment de l'accueil.

Déroulement du camp :

- Chaque groupe aura un local attribué pour la semaine. Toutes les activités intérieures devront s'y dérouler.
- Louise Lapierre Danse respecte les ratios d'enfants par moniteur autorisés par la santé publique (5-6 ans : 1 moniteur pour 10 enfants, 7-8 ans : 1 moniteur pour 12 enfants et 9-14 ans : 1 moniteur pour 15 enfants).
- Chaque moniteur ne sera en contact qu'avec les participants de son groupe.
- Les effets personnels de chaque participant seront déposés dans un espace déterminé et respectant une distance de 1 mètre entre chacun d'eux.
- Chaque participant devra apporter sa bouteille d'eau identifiée à son nom. L'utilisation de la fontaine d'eau sera restreinte au remplissage des bouteilles, qui devra être fait par le moniteur.
- Des marques au sol et sur les tables seront présentes dans chaque studio afin de donner un repère visuel pour mieux respecter la distance de 1 mètre entre les participants durant les activités.
- Les participants seront invités à se laver/désinfecter les mains régulièrement dans la journée.

- Chaque participant aura son propre matériel de bricolage identifié à son nom qui lui sera prêté pour toute la semaine. Aucun échange de matériel entre les participants ne sera permis.
- Tout le matériel utilisé dans le camp sera désinfecté après chaque utilisation.
- Tous les déplacements dans les corridors devront se faire avec supervision et seront coordonnés afin que les différents groupes ne soient pas en interaction.
- Les toilettes seront désinfectées régulièrement durant la journée.
- Les micro-ondes ne seront pas disponibles pour réchauffer les repas. Tous les participants devront apporter un lunch « froid ». Ne pas oublier de mettre un réfrigérant dans la boîte à lunch.
- Si la météo le permet, une sortie quotidienne au parc Lafontaine situé à deux coins de rue de l'école sera organisée. Nous prioriserons des activités dirigées à l'ombre. La distanciation de 1 mètre sera respectée durant les déplacements et durant les activités dirigées au parc.
- Chaque participant recevra un chandail du camp LLDanse dès le lundi. Celui-ci devra être porté pour les sorties quotidiennes à l'extérieur. Il sera recommandé de le laisser à l'école à la fin de chaque journée, sauf si un lavage est nécessaire.
- Le spectacle du vendredi devant parents et amis n'étant plus règlementaire, la formule du camp a été modifiée. Une vidéo des différentes chorégraphies apprises durant la semaine sera créée par les participants et envoyée aux parents durant la fin de semaine.

Départs :

- Les départs se feront entre 16 :00 et 16 :30. Des frais de pénalité sont prévus pour chaque minute excédentaire.
- Toute personne autre que le père, la mère ou le tuteur légal du participant doit avoir été préalablement autorisé pour venir récupérer l'enfant au camp.
- Les participants pouvant quitter le camp seuls doivent en avoir eu l'autorisation au moment de leur inscription via le formulaire.
- Les parents venant chercher les participants devront attendre à l'extérieur et faire la file commençant sur l'avenue Mont-Royal et se prolongeant sur la rue Garnier, tout en respectant la distance de 2 mètres indiquée par des repères au sol. Un préposé à l'accueil muni d'une visière et d'un masque invitera les parents à se désinfecter les mains et à attendre leur tour pour se rendre à l'intérieur. Les entrées seront donc contrôlées afin de ne pas dépasser un nombre de 6 clients à la fois.
- Le parent pourra récupérer son enfant directement à la porte de son studio.
- Le parent et l'enfant devront quitter par la sortie de secours arrière en suivant les indications.

Notes : Une seule personne par participant sera autorisée à entrer dans l'école pour le départ. Les salles de toilettes ne seront pas accessibles pour les accompagnateurs.

Santé et bien-être :

- Si un participant développe des symptômes compatibles avec la COVID-19 (fièvre, apparition ou aggravation d'une toux, difficultés respiratoires ou perte soudaine de

l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût), Louise Lapierre Danse doit en être avisé le plus rapidement possible. Le participant ne pourra pas réintégrer le groupe jusqu'à la disparition des symptômes. Une demande de résiliation peut alors être faite par le parent afin d'être remboursé pour les journées restantes (moins un frais administratif de 10%, prévu dans l'article de loi de la protection du consommateur).

- Tous les membres du personnel de Louise Lapierre Danse ont les certifications requises en secourisme en camp de jour. Si un participant nécessite une assistance ou des soins particuliers, le personnel pourra intervenir sans respecter la distance de 2 mètres, mais avec un équipement de protection tel que visière, masque et gants.

Encadrement et réglementation pour le personnel :

- Une distance de 2 mètres devra être maintenue entre le personnel de LLDanse et les participants. Dans l'impossibilité de respecter cette contrainte, le port du masque ou d'une visière sera obligatoire. Le lavage des mains fréquent devra aussi être appliqué.
- Un questionnaire de santé devra être rempli par chaque employé avant chaque journée de travail. Un employé présentant des symptômes compatibles avec la COVID-19 (fièvre, apparition ou aggravation d'une toux, difficultés respiratoires ou perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût), ne pourra intégrer le milieu de travail avant la disparition complète des symptômes.
- Chaque moniteur du camp Louise Lapierre Danse suivra la formation en ligne obligatoire imposée par la santé publique.
- Les formations pour le personnel du camp se feront de façon virtuelle en grande majorité.
- L'accès au local des employés sera limité à la cuisinette. Celle-ci sera désinfectée après chaque utilisation.

